



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-116 **Conseil municipal du 7 octobre 2024**

Le Lundi Sept Octobre Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME, Anthony MORTIER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Julie AUBRY, Régis ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Sarah ROUSSEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI, Nabil ZEROUAL conseillers municipaux.

Absent(e)s : Katharina THOMAS, Carine MATHIEU

Excusée(s) : Florent CAILLET, Johanna HALLER, Monique GOISET

Pouvoirs : Florent CAILLET à Rémy ORHON, Johanna HALLER à Fanny LE JALLE et Monique GOISET à Mélanie COTTINEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Date de la convocation : 1 octobre 2024
Date de la publication : 11 octobre 2024

2024-116 FINANCES - EXERCICE 2023 – BUDGET ANNEXE THEATRE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - REGULARISATION

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-31, L. 2122-21 et L. 2313-1 et 2 ;

VU le compte administratif établi et présenté par l'Ordonnateur, pour le budget annexe théâtre, annexé à la présente délibération ;

VU la délibération n°2024-062 du 3 juin 2023 approuvant les comptes administratifs pour le budget principal et les budgets annexes ;

CONSIDERANT le document technique du compte administratif 2023 soumis à l'assemblée délibérante, respectant la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

CONSIDERANT l'erreur matérielle ((d'un écart de 19,58€) dans la retranscription des résultats pour le budget annexe théâtre, dans la délibération, située au niveau des recettes réelles de fonctionnement ;

CONSIDERANT la nécessité de rectifier par la production d'une nouvelle délibération relative au budget concerné ;

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique du 26 septembre 2024.

Monsieur le Maire Rémy ORHON ne participe pas au vote.

Il est proposé que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 33

Votants : 32

Abstentions : 0

Exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

CORRIGE l'erreur matérielle constatée dans la délibération n° 2024-062 du 3 juin 2023 pour la seule approbation du compte administratif du budget annexe théâtre, en arrêtant les résultats définitifs tels que détaillés ci-après.

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif du budget annexe théâtre tel qu'il a été résumé.

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan, de sortie, aux débits et aux crédits portée à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés préalablement.

AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - REGULARISATION
BUDGET ANNEXE THEATRE**

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		239 118,13 €	239 118,13 €
b/ Investissement (c/001)		104 933,77 €	104 933,77 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	813 710,00 €	728 157,10 € -	85 552,90 €
<i>mouvements réels</i>	798 683,98 €	728 157,10 € -	70 526,88 €
<i>mouvements d'ordre</i>	15 026,02 €	-	15 026,02 €
b/ Investissement	67 456,55 €	42 898,41 € -	24 558,14 €
<i>mouvements réels</i>	67 456,55 €	27 872,39 € -	39 584,16 €
<i>mouvements d'ordre</i>		15 026,02 €	15 026,02 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	813 710,00 €	967 275,23 €	153 565,23 €
b/ Investissement	67 456,55 €	147 832,18 €	80 375,63 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			233 940,86 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	4 434,26 €	- € -	4 434,26 €
c/ Global	4 434,26 €	- € -	4 434,26 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (4+5)			229 506,60 €
a/ Fonctionnement	813 710,00 €	967 275,23 €	153 565,23 €
b/ Investissement	71 890,81 €	147 832,18 €	75 941,37 €

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON

Les secrétaires de séance,

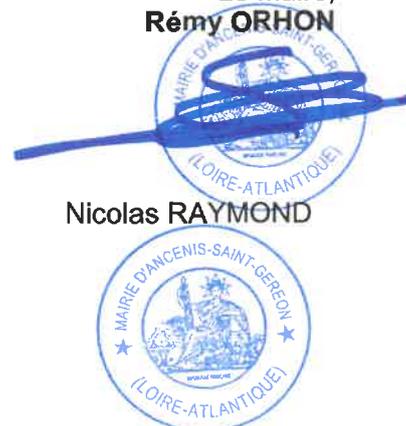
Sébastien PRODHOMME



Séverine LENOBLE



Nicolas RAYMOND



Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

08 OCT. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- VILLE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BP - VILLE
D'ANCENIS-SAINT-GEREON (2)

Numéro SIRET : 20008322800102

POSTE COMPTABLE : Service De Gestion Comptable

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : THEATRE (3)

ANNEE 2023

Sommaire

I - Vote du compte administratif

- A1 - Section de fonctionnement - Délai des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Délai des recettes
- B1 - Section d'investissement - Délai des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Délai des recettes

II - Annexes

A - Eléments du bilan

- A1.1 - Etat de la dette - Délai des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Délai des opérations de couverture
- A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renforcés au cours de l'année N
- A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etalement des provisions

A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

- A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)
- A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)

A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)

A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A7 - Etat des charges transférées

A8 - Délai des opérations pour le compte de tiers

A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A9.3 - Opérations liées aux cessions

A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A1.0 - Etat des travaux en régie

A1.1 - Emploi des crédits communaux dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements domoics

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A compléter uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

D2 - Artifs et signatures

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie déléguée sans budget annexé (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-5 du CGCT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Predeser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

I
A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (pp + pm + rar M+)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées		
				Restes à réaliser au 31/12		
011	Charges à caractère général	401 400,00	352 578,75	31 731,26	0,00	17 088,99
6042	Achats prestati services (hors ventes)	143 835,00	129 098,48	9 737,20	0,00	5 001,32
60611	Eau et assainissement	828,00	925,52	0,00	0,00	0,48
60612	Energie - Electricité	59 415,00	47 849,05	11 571,65	0,00	0,70
60622	Carburants	1 000,00	255,50	0,00	0,00	714,10
60623	Alimentation	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	1 074,95	0,00	0,00	425,05
60631	Fournitures d'entretien	350,00	133,56	0,00	0,00	198,44
60632	Fournitures de petit équipement	2 100,00	519,96	0,00	0,00	1 580,04
60636	Vêtements de travail	685,00	482,14	231,19	0,00	1,87
6064	Fournitures administratives	300,00	181,84	0,00	0,00	118,16
6135	Locations mobilières	14 095,00	13 578,08	716,47	0,00	0,45
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 600,00	381,50	540,47	0,00	1 877,63
61551	Entretien matériel roulant	1 250,00	498,50	0,00	0,00	751,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	612,00	611,81	0,00	0,00	0,19
6156	Maintenance	15 700,00	16 598,51	482,85	0,00	-1 151,36
6168	Autres primes d'assurance	1 228,00	1 228,47	0,00	0,00	50,00
6182	Documentation générale et technique	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6184	Venements à des organismes de formation	1 100,00	1 05,98	0,00	0,00	994,04
6185	Frais de colloques et de séminaires	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6188	Autres frais divers	23 215,00	22 272,15	923,29	0,00	18,56
6226	Honoraires	5 500,00	4 121,00	0,00	0,00	1 379,00
6231	Annonces et insertions	407,00	406,25	0,00	0,00	0,75
6238	Catalogues et imprimés	11 270,00	9 934,14	776,83	0,00	558,03
6247	Transports collectifs	500,00	2 192,50	0,00	0,00	500,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	1 698,42	0,00	0,00	303,58
6256	Missions	2 252,00	2 251,20	0,00	0,00	0,80
6257	Réceptions	57 060,00	51 980,83	5 096,89	0,00	2,48
6261	Frais d'affranchissement	50,00	10,00	0,00	0,00	40,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	6 542,45	86,00	0,00	859,55
627	Services bancaires et assimilés	600,00	523,53	0,00	0,00	76,47
6281	Concours divers (cotisations)	3 641,00	3 940,24	300,00	0,00	0,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 400,00	16 744,03	0,00	0,00	655,97
6284	Redevances pour services perçus	565,00	565,40	0,00	0,00	0,60
6287B	Remb. frais à d'autres organismes	16 900,00	15 108,00	0,00	0,00	1 794,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 085,00	1 788,58	1 316,42	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	427 000,00	381 586,92	3 285,00	0,00	42 148,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 820,00	1 011,19	0,00	0,00	808,81
6336	Cotisations CNFPT et CDDFPT	5 220,00	4 881,12	15,00	0,00	313,88
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	820,00	580,28	0,00	0,00	239,74
64111	Rémunération principale titulaire	103 800,00	95 525,31	0,00	0,00	7 947,69
64112	NBI, S.F.T., indemnité résidence	4 500,00	4 459,74	0,00	0,00	4,26
64116	Autres indemnités titulaires	26 300,00	18 833,64	2 300,00	0,00	5 166,36
64131	Rémunérations non tit.	100 780,00	96 094,37	600,00	0,00	4 125,63
64138	Autres indemnités non tit.	45 500,00	35 525,95	0,00	0,00	9 974,05
6451	Cotisations à U.R.S.S.A.F.	87 800,00	64 828,08	200,00	0,00	2 571,94
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 500,00	47 013,58	150,00	0,00	5 416,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 500,00	9 470,28	10,00	0,00	3 089,74
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 210,00	0,00	0,00	0,00	2 210,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 910,00	2 751,37	10,00	0,00	148,63
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	179,07	0,00	0,00	320,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante	28 000,00	18 878,40	8 080,87	0,00	1 042,73
6578	Autres Subv. fonct. Associat., personnes privées	26 635,00	17 525,35	8 080,87	0,00	1 029,78
6574	Autres	1 000,00	987,83	0,00	0,00	12,17
65888	Autres	364,00	369,22	0,00	0,00	0,78

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (GP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	
66	Charges franchises	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges excorandomiliales	4 410,85	2 564,78	0,00	1 846,07
6712	Amenues fiscales et pénalités	210,00	207,11	0,00	2,89
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 870,85	1 029,09	0,00	1 841,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 330,00	1 328,58	0,00	1,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imputées (2)	0,00			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	890 810,85	755 586,85	43 097,13	82 126,87
023	Virement à la section d'investissement (3)	36 693,15			
042	Opérer ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	22 500,00	15 026,02		7 473,98
6871	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 500,00	15 026,02		7 473,98
043	Opérer ordre inférieur de la section (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	59 193,15	15 026,02		44 763,13
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	920 000,00	770 612,87	43 097,13	0,00
	TOTAL des dépenses réelles et d'ordre				106 290,00
	Pour information	0,00			
	D. 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imputées ne font pas l'objet de réimputation et ne sont pas liées à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient initialement autorisés par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans destination et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 673 et 678.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		I	
								A2	
Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (GP + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
013	Atténuations de charges	0,00	249,11	0,00	0,00	-249,11			
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	249,11	0,00	0,00	-249,11			
70	Produits services, domaines et ventes div	97 387,87	140 679,31	1 352,87	0,00	-44 646,37			
7082	Rodivences services à caractère culturel	97 387,87	139 078,31	0,00	0,00	-41 695,44			
70945	Mise à dispo personnel communes du GPP	0,00	1 600,00	0,00	0,00	-1 600,00			
70946	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	1 352,87	0,00	-1 352,87			
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
74	Dotations et participations	22 300,00	16 586,36	1 400,80	0,00	4 333,64			
7472	Participat° Régions	4 970,00	0,00	0,00	0,00	4 970,00			
7473	Participat° Départements	1 000,00	1 879,00	0,00	0,00	-879,00			
74751	Participat° GPP de rattachement	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00			
7478	Participat° Autres organismes	14 730,00	14 687,36	1 400,80	0,00	-1 357,36			
75	Autres produits de gestion courante	581 200,00	587 782,95	0,00	0,00	-6 582,95			
752	Revenus des immeubles	24 000,00	28 916,48	0,00	0,00	-4 916,48			
7552	Prise en charge déficit BA administratif	537 200,00	537 200,00	0,00	0,00	0,00			
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 648,47	0,00	0,00	-1 648,47			
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
77	Produits exceptionnels	0,00	147,50	0,00	0,00	-147,50			
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	147,50	0,00	0,00	-147,50			
78	Rapports provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	680 881,87	725 404,23	2 725,87	0,00	-47 275,23			
042	Opérer ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
043	Opérer ordre inférieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	680 881,87	725 404,23	2 725,87	0,00	-47 275,23			
	TOTAL des recettes réelles et d'ordre								
	Pour information	239 118,13							
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1								

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES
I
B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR-M-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations de 204)	15 000,00	3 919,88	2 440,00	8 640,12
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	3 919,88	2 440,00	8 640,12
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	183 300,00	82 756,42	1 894,26	118 549,32
2105	Installations générales, agencements	149 425,65	39 069,40	0,00	110 356,25
2193	Matériel de bureau et informatique	1 661,66	759,65	0,00	-752,99
2194	Matériel	6 919,20	4 384,25	566,66	1 967,29
2198	Autres immobilisations corporelles	26 294,49	18 637,77	667,95	6 988,77
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 000,00	780,25	0,00	4 219,75
2313	Constructions	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	800,00	780,25	0,00	19,75
	Total des dépenses d'équipement	203 300,00	67 466,45	4 434,26	131 409,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (B.A./Gélie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses disponibles pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	203 300,00	67 466,45	4 434,26	131 409,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reportés sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	203 300,00	67 466,45	4 434,26	131 409,19
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'affectation initial reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits demeurent inutilisés.
(3) Cf. définitions du chapitre 027 et 028 sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = R1 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES
I
B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR-M-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	39 177,08	27 872,39	0,00	11 304,69
137	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	27 872,39	0,00	-27 872,39
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	39 177,08	0,00	0,00	39 177,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	39 177,08	27 872,39	0,00	-11 304,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (B.A./Gélie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	39 177,08	27 872,39	0,00	-11 304,69
021	Virement de la secc° de fonctionnement (2)	36 689,15			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	22 500,00	75 026,02		7 473,98
28051	Concessions et droits similaires	500,00	419,58		80,42
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	2 690,00		310,00
28184	Matériel	1 000,00	668,00		334,00
28188	Autres immo. corporelles	18 000,00	11 259,44		6 740,56
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	59 789,15	75 026,02		44 763,13
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	59 789,15	75 026,02		44 763,13
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	98 366,23	42 898,41	0,00	55 487,82
	Pour information	104 933,77			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = R1 041.

II - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Brevets	Indicateur sans-pénalité		Indicateur avec pénalité									
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
(A) Titres et actions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Brevets à long terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Obligations (longues)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Brevets à court terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Brevets à court terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de brevets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00										

(1) Cotes annuelles indiquées à l'échelle de 0 à 100% (0% signifie qu'il n'y a pas de pénalité)

II - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture	Instrument de couverture											
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Instrument de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(A) Titres et actions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Brevets à long terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Obligations (longues)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Brevets à court terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Brevets à court terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de brevets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00										

(1) Cotes annuelles indiquées à l'échelle de 0 à 100% (0% signifie qu'il n'y a pas de pénalité)

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	II
A1.9 – AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	II
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Biens de faible valeur		Durée		Délibération du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €				21/01/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		(en années)	
L	Frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation	1		21/01/2019
L	Frais de recherche	1		21/01/2019
L	Brevet	0		21/01/2019
L	Subventions d'équipement versées (biens mobiliers, matériel ou études)	1		21/01/2019
L	Subventions d'équipement versées (biens immobiliers ou installations)	10		21/01/2019
L	Logiciels	2		21/01/2019
L	Voitures	5		21/01/2019
L	Camions et véhicules industriels	5		21/01/2019
L	Mobiliers	5		21/01/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5		21/01/2019
L	Matériel informatique	3		21/01/2019
L	Matériels classiques	5		21/01/2019
L	Coffre-fort	5		21/01/2019
L	Equipements de garages et d'ateliers	5		21/01/2019
L	Matériels et outillages techniques et de voirie	5		21/01/2019
L	Installations et appareils de chauffage	10		21/01/2019
L	Appareils de lavage - ascenseurs	10		21/01/2019
L	Equipement des cuisines	10		21/01/2019
L	Equipements sportifs	10		21/01/2019
L	Installations de voitures	10		21/01/2019
L	Plantations	10		21/01/2019
L	Installations générales, agencements, aménagements divers	10		21/01/2019
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10		21/01/2019
L	Bâtiments légers, abris	10		21/01/2019
L	Agencements et aménagements de bâtiments installations électrique et téléphoniques	10		21/01/2019
L	Construction sur sol d'autrui	0		21/01/2019
L	Immeubles de rapport	10		21/01/2019
L	Subventions d'équipement en nature (terrains)	1		21/01/2019
L	Subventions d'équipement en nature (biens mobiliers, matériel ou études)	1		21/01/2019
L	Subventions d'équipement en nature (biens immobiliers ou installations)	10		21/01/2019

II – ANNEXES		ELEMENTS DU BILAN		EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		II	
						A5.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (pp + 85 + dm + 86a1-N-1)	Realisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES SA + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées	0,00	0,00
020	Depenses imputées	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Salde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
0,00	4 434,26	0,00	4 434,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES		ELEMENTS DU BILAN		EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		II	
						A5.2	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (pp + 85 + dm + 86a1-N-1)	Realisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'exercice (a)		59 189,15	15 026,02
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non finanç.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'exercice (b) (2)		59 189,15	15 026,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations	500,00	419,88
28051	Concessions et droits similaires	3 000,00	2 690,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	666,00
28184	Mobilier	18 000,00	11 250,14
28188	Autres immo. corporelles		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	36 682,15	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Salde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1058 de l'exercice précédent	TOTAL IV
15 026,02	0,00	104 933,77	0,00	119 959,79

Dépenses à couvrir par des ressources propres		Ressources propres disponibles		Montant	
		II	IV	4 434,26	119 959,79
		V = IV - II (4)		115 525,53	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 38, 481, 488 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 26, 38, 48, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets ultimes; la comptabilité de stock, l'apurement, seuls les budgets rétrogradent les dépenses et les recettes d'un établissement ou d'une ZAC provenant d'un autre établissement.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES		II
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES		A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS				
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	Renouvellement abonnement Adco	419,86	0,00	1
13/02/2023	THEATRE Téléphone portable direction	318,25	0,00	1
23/03/2023	Ordinateur portable Exam Station	1 370,00	0,00	1
30/03/2023	Spillier	285,00	0,00	1
14/04/2023	Echelle	494,55	0,00	1
10/07/2023	Composition du site interne	3 550,00	0,00	2
30/08/2023	Classement de l'espace théâtral H1	35 499,40	0,00	10
14/11/2023	Meuble Repose Pied sculpture	160,17	0,00	1
20/11/2023	Meuble Chaise ARTTECH	325,31	0,00	1
05/12/2023	Meuble Lampe à poser	94,67	0,00	1
05/12/2023	Meuble Bureau droit métallisé	776,75	0,00	1
10/12/2023	Matériel son et connectiques	1 907,47	0,00	5
10/12/2023	Achat matériel de son	145 713,50	0,00	5
28/12/2023	Talier véhicule	204,00	0,00	1
31/12/2023	Meuble buffet 2 portes 2 tiroirs Hovl	993,15	0,00	1
31/12/2023	DSL1323, Remplacement en papier de l'habitat	27 872,59	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		89 884,49	0,00	

II – ANNEXES		II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)		
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
Article du personnel communal	967,83	
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		
Etit		
Régions		
Départements		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
Autres		
TOTAL GENERAL	967,83	

II - ANNEXES		II	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021		C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS SUBORDONNES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (4)							
Directeur adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Échelle cadre au titre des titres E-1, E6 à E9, n° 1 à 14, 53	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS ADMINISTRATIFS (5)							
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,60	0,00	1,60	1,60	0,00	1,60
Adjoint administratif principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
EMPLOIS TECHNIQUES (6)							
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur de mines principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2e classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 3e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS SOCIAUX (7)							
Adjoint social de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS MEDICO-SOCIAUX (8)							
Adjoint médico-technique (9)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS SPORTIFS (10)							
Conseiller des activités physiques et sportives	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS SUBORDONNES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS CULTURELS (4)							
Adjoint territorial animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial animation principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS POLICE (5)							
Équipier chef de PV	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de PV	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITER (6) (7)							
TOTAL GENERAL (8) = c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le grade ou emploi est défini conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982. Les emplois fonctionnels sont répertoriés conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982. Les emplois administratifs sont répertoriés conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982. Les emplois techniques sont répertoriés conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982. Les emplois sociaux sont répertoriés conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982. Les emplois médico-sociaux sont répertoriés conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982. Les emplois sportifs sont répertoriés conformément à la nomenclature n° NOR: INT92001202C du 27 mars 1982.

(2) Catégories socioprofessionnelles définies par l'annuaire de la fonction publique. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour un an. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail.

(3) Effectifs pourvus sur emplois : (a) = effectifs pourvus sur emplois permanents à temps complet ; (b) = effectifs pourvus sur emplois permanents à temps non complet ; (c) = effectifs pourvus sur emplois fonctionnels ; (d) = effectifs pourvus sur emplois administratifs ; (e) = effectifs pourvus sur emplois techniques ; (f) = effectifs pourvus sur emplois sociaux ; (g) = effectifs pourvus sur emplois médico-sociaux ; (h) = effectifs pourvus sur emplois sportifs ; (i) = effectifs pourvus sur emplois non cités ; (j) = effectifs pourvus sur emplois non cités ; (k) = effectifs pourvus sur emplois non cités.

(4) Effectifs socioprofessionnels définies par l'annuaire de la fonction publique. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour un an. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail.

(5) Effectifs socioprofessionnels définies par l'annuaire de la fonction publique. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour un an. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail.

(6) Effectifs socioprofessionnels définies par l'annuaire de la fonction publique. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour un an. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail.

(7) Effectifs socioprofessionnels définies par l'annuaire de la fonction publique. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour un an. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés à hauteur de la durée de leur contrat de travail.

(8) Par exemple : emploi dont une main-d'œuvre n'est comptabilisée que si elle est disponible au 31/12/2021.

II – ANNEXES
ARRÊTE ET SIGNATURES

II
D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :

Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
 A. le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A. le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

II – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N		CATEGORIES		SECTEUR		C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (sauf)		CONTRAT	
Agents occupant un emploi permanent (6)	Agents occupant un emploi non permanent (7)	01	02	Indice fin	Indice début	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL									

01) CATEGORIES A, B, C
 02) STRUCTURE FONCTIONNELLE
 03) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 04) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 05) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 06) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 07) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 08) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 09) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 10) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 11) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)

01) CATEGORIES A, B, C
 02) STRUCTURE FONCTIONNELLE
 03) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 04) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 05) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 06) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 07) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 08) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 09) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 10) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)
 11) NIVEAU DE FONCTIONNEMENT (voir annexe 1)

AUBRY Julie	
AUJEAU Olivier	
BERNARDONI Cécile	
BINET Olivier	
BOURSE Isabelle	
BOUYER Arnaud	
BRANCHEREAU Vivien	
CADOREL Laure	
CAILLET Florant	
CERISIER Fabrice	
COTTINEAU Mélanie	
DE KERGOUMEAUX Bruno	
FOUCHER Bruno	
FRESNEAU Camille	
GOISSET Monique	
GOUDE Patrice	
HALLER Johanna	
KERVADEC Reman	
LE JALLE Fanny	
LENOBLE Séverine	
LOIRAT Mirielle	

II - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

II
D2

MATHIEU Carine	
MORTIER Anthony	
MOUTEL-COCHAIS Marine	
ONILLON Sylvie	
ORION Rémy	
PRODHOMME Sébastien	
RAMBAULT Gilles	
RAYMOND Nicolas	
RIALET Myriam	
ROUSSEAU Régis	
ROUSSEAU Sarah	
THOMAS Katharina	
VIEAU André-Jean	
ZERQUAL Nahil	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le . et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.